



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Le Rapide

De la Beaurivage
Municipalité de Saint-Gilles
Vendredi, le 21 février 2025

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUR LES LOTS 6 565 251 ET 6 565 252

La demande de dérogation vise à autoriser l'implantation d'une construction de 15 logements sur les lots 6 565 251 ET 6 565 252, c'est à-dire au 1953 rue Principale.

La demande est dérogatoire, puisque le site visé se trouve en zone CH-3, permettant l'implantation d'un maximum de 8 logements.



Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande le 10 mars 2025 à 20 h lors de la séance ordinaire du Conseil municipal.

Pour toute information supplémentaire concernant cette demande, communiquez avec la coordonnatrice à l'aménagement du territoire et à l'environnement, M^{me} Zoé Ritchoy au 418 888-3198, poste 103 ou par courriel à : urbanisme@stgilles.net

DONNÉ à Saint-Gilles, au Québec, ce 21^e jour de février 2025.


Zoé Ritchoy, Greffière adjointe auxiliaire



FÊTE DES NEIGES

DE SAINT-GILLES



PARC SITUÉ DERRIÈRE LE CENTRE RÉCRÉATIF
DE SAINT-GILLES

28

FEVRIER

2025

01

MARS

2025

HORAIRE DE 18H À 21H - GRATUIT

- * PARCOURS LUMINEUX EN FORET
- * PATINAGE EN FAMILLE - MUSIQUE
- * FOYERS POUR VOUS RÉCHAUFFER
- * GLISSADE ET JEUX GONFLABLES
- * BREUVAGES CHAUD
- * BAR (\$\$)



ENEZ EN GRAND NOMBRE
PLAISIRS POUR TOUS

HORAIRE de 11H à 15H - GRATUIT

- * PATINAGE EN FAMILLE - MUSIQUE
- * FOYERS POUR VOUS RÉCHAUFFER
- * GLISSADE ET JEUX GONFLABLES
- * TIR SUR NEIGE
- * BREUVAGES CHAUD
- * BAR (\$\$)

